Aiguilles de Chabrières et Station de Réallon depuis Saint Apollinaire

Une randonnée proposée par hemadi

Ce circuit vers les Aiguilles de Saint-Apollinaire permet de découvrir le petit lac de Saint Apollinaire avant de jouir d'une vue exceptionnelle sur le lac de Serre-Ponçon et les montagnes qui l'entourent. Au retour on apprécie le charme de la petite station de Réallon.
Un passage dans une zone rocheuse très abrupte peut gêner les personnes sensibles au vertige.

Randonnée n°97858

Durée :	7h15	**Difficulté :**	Difficile
Distance :	15.31km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	1014m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	1020m	**Régions :**	Alpes, Dauphiné
Point haut :	2297m	**Commune :**	Saint-Apollinaire (05160)
Point bas :	1388m		

Description

Stationner sur le parking avant et en contre-bas du lac de Saint Apollinaire.

(**D**) Prendre le sentier qui monte au lac dans la forêt et franchi un ruisseau sur une passerelle.

(**1**) Laisser le lac à gauche et continuer la montée.

(**2**) Tourner à gauche sur le GR®50 jusqu'au sentier, à droite, qui conduit à la Cabane de Joubelle et continuer en montant vers le sommet (sentier très raide).

(**3**) En arrivant sur la crête, continuer à gauche en suivant la crête vers le sommet.

(**4**) Passer à proximité de l'arrivée du télésiège puis d'une table d'orientation et des Aiguilles de Chabrières.

(**5**) Continuer vers la brèche de Chabrières. C'est un passage qui permet d'entrer dans un univers minéral: l'Oucane de Chabrières.

(**6**) C'est surprenant! Continuer vers l'Ouest pour passer devant les Aiguilles de Chabrières puis descendre par une large boucle qui permet de revenir vers le Nord-Est en passant à proximité de la cabane de Font-Renarde que l'on peut apercevoir au Nord.

(**7**) Au croisement laisser la cabane à gauche et prendre à droite le sentier assez mal repéré.

(**8**) Passer à proximité de la petite retenue d'eau puis (**9**) sous le téléski pour arriver dans la station de Réallon.

(**10**) Après avoir parcouru environ 200 mètres sur la route, devant une rangée de gros chalets, à la sortie du virage (**11**) prendre le sentier à gauche qui descend. Arrivé sur la petite route goudronnée qui est aussi le GR®50, continuer à droite.

(**12**) Après le dernier chalet quitter la route à droite et continuer sur le sentier balisé GR®50 (attention bien repérer les balises du GR® en quittant la route car le sentier risque d'être peu visible) pour rejoindre le parking du lac de Saint-Apollinaire ou se termine cette randonnée (**A**).

Points de passages

D/A **Chemin vers le lac - Lac de Saint-Apollinaire**
N 44.561537° / E 6.350644° - alt. 1416m - km 0

1 **Le lac.**
N 44.562669° / E 6.347575° - alt. 1467m - km 0.37

2 **cabane de Joubelle**
N 44.566964° / E 6.347425° - alt. 1645m - km 1.19

3 **Crête.**
N 44.57155° / E 6.352596° - alt. 1874m - km 2.54

4 **Table d'orientation. Belle vue sur le - Lac de Serre-Ponçon**
N 44.576182° / E 6.337598° - alt. 2131m - km 3.93

5 **point culminant de la randonnée**
N 44.580614° / E 6.332405° - alt. 2282m - km 4.64

6 **Proche des - Aiguilles de Chabrières (2403m)**
N 44.579697° / E 6.330602° - alt. 2297m - km 4.82

7 **A droite, au croisement.**
N 44.589509° / E 6.339057° - alt. 1785m - km 7.88

8 **Retenue d'eau.**
N 44.581944° / E 6.347575° - alt. 1810m - km 9.19

9 **Sous le téléski.**
N 44.582143° / E 6.353176° - alt. 1683m - km 10.22

10 **Station de Réallon.**
N 44.578092° / E 6.361416° - alt. 1576m - km 11.14

11 **Prendre le chemin à gauche**
N 44.578352° / E 6.363111° - alt. 1559m - km 11.36

12 **sentier à droite**
N 44.575387° / E 6.367724° - alt. 1494m - km 12.25

Copie, vente et diffusion interdites - L4CvBqgn

D/A **Parking du départ**
N 44.561338° / E 6.350815° - alt. 1410m - km 15.31

Informations pratiques

- Prévoir suffisamment d'eau car il n'est pas possible d'en trouver en cours de randonnée et il peut faire très chaud au soleil et à la montée très raide.
- De bonnes chaussures de randonnée montantes sont conseillées car le parcours est très rocailleux.

A proximité

Le lac de Serre-Ponçon.

Ancienne Abbaye de Boscodon (au-dessus de Crots).

Salle du Bal des Demoiselles Coiffées accessible depuis le village de Théus.

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-aiguilles-de-chabrieres-et-station-de-re/

Copie, vente et diffusion interdites - L4CvBqgn

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

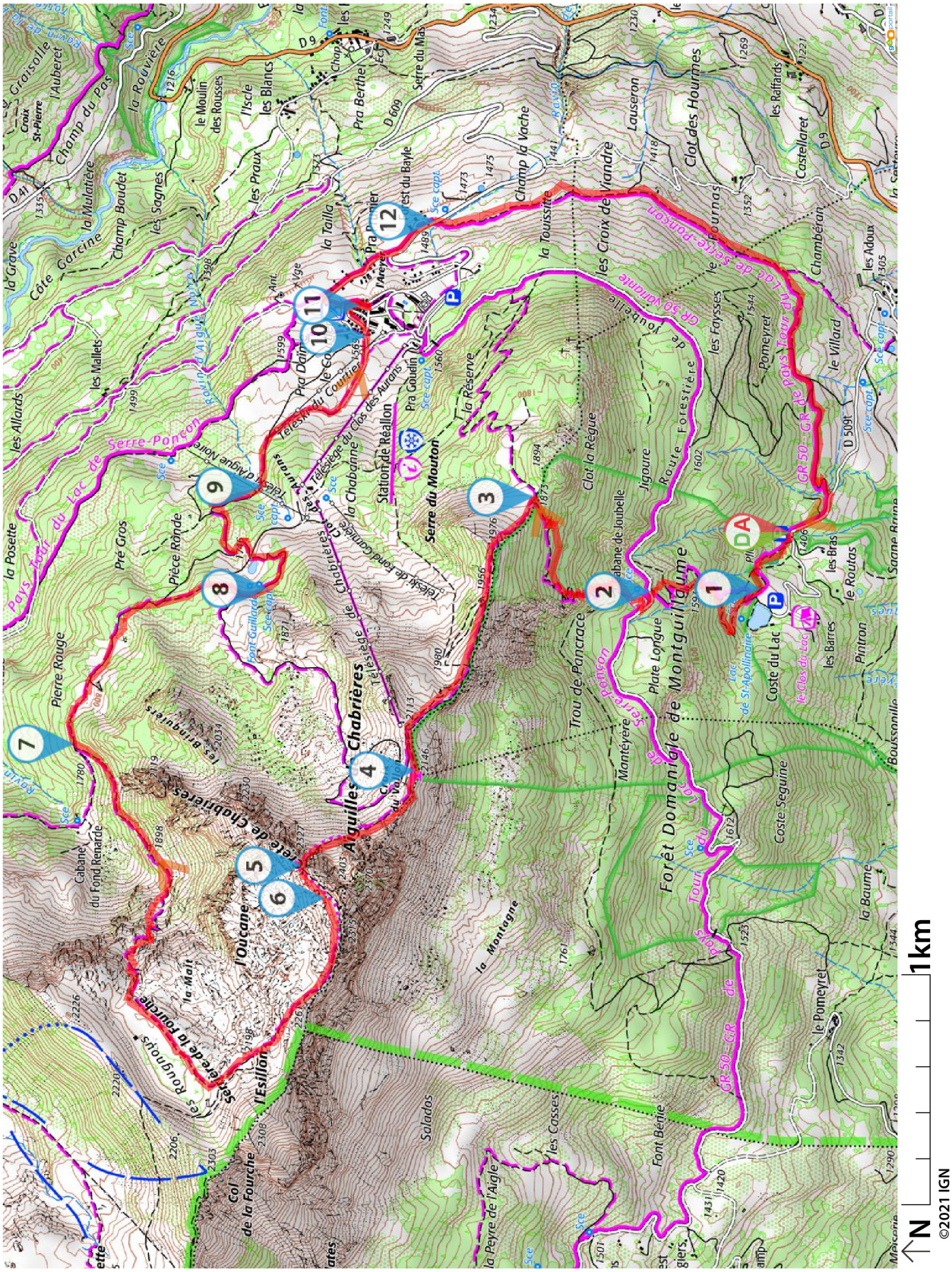

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

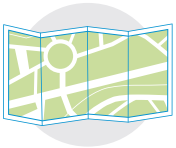

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

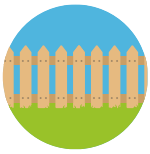

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

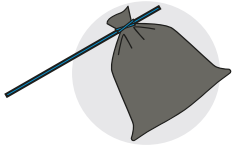

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.